

DIRECTION DE LA RECHERCHE

Sous-direction
de la recherche universitaire

Bureau du partenariat et du financement
de la recherche universitaire (DR-A1)

Affaire suivie par :

DR A1 – Nicole CONTAMINA

☎ 01 55 55 99 52

DR A1 – Marie-Thérèse CRESTIA

☎ 01 55 55 98 79

☎ 01 55 55 99 92

Courriel : nicole.contamina@recherche.gouv.fr

marie-therese.crestia@recherche.gouv.fr

Réf. : NC/MTC/2006/n° 526

circulaire_PEDR_2006

Paris, le 5 janvier 2006

Le ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les présidents des
universités,
Mesdames et messieurs les directeurs des
instituts et écoles extérieurs aux universités,
s/c de mesdames et messieurs les recteurs
d'académie, chancelier des universités
Mesdames et messieurs les présidents et
directeurs
- des grands établissements
- des écoles normales supérieures
Mesdames et messieurs les directeurs
généraux des établissements publics
à caractère scientifique et technologique

Objet : Prime d'encadrement doctoral et de recherche. Campagne 2006.

PJ : 1 note d'information.

La présente lettre a pour objet de préciser le calendrier et les modalités de déroulement de la campagne 2006 d'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche.

Les dossiers de candidature sont disponibles par téléchargement sur le site web de la direction de la recherche du ministère (<http://dr.education.fr/Pedr>), ou auprès des services gestionnaires de l'établissement d'affectation du candidat.

Ils devront être déposés par les intéressés auprès de leur établissement **au plus tard le vendredi 17 mars 2006.**

L'ensemble des dossiers de candidature devra être transmis au ministère **au plus tard le 10 avril 2006** (le cachet de la poste faisant foi). Ces candidatures feront l'objet d'un envoi unique au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'adresse suivante :

.../...

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**
Sous-direction de la recherche universitaire
Bureau du partenariat et du financement de la recherche universitaire
DR-A1
PEDR -campagne 2006-
☒ 1 RUE DESCARTES - 75231 PARIS CEDEX 05

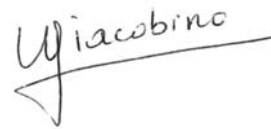
Elles seront accompagnées d'un bordereau récapitulatif, classées par section du CNU et par ordre alphabétique au sein de ces sections. Vous voudrez bien par ailleurs transmettre la liste de ces demandes, sous forme de fichier excel, aux gestionnaires du bureau DRA1 (voir modalités dans la pièce jointe).

Une note d'information sur les éléments d'évaluation scientifique et les conditions réglementaires d'attribution et de gestion de la PEDR, ainsi qu'un dossier type de demande sont envoyés à votre établissement en complément de la présente lettre.

J'insiste sur le fait que les candidats retenus s'engagent à se rendre disponibles pour la recherche et pour assurer aux étudiants un encadrement doctoral de qualité, en évitant notamment d'effectuer un service alourdi d'enseignement.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la meilleure diffusion de l'ensemble de ces informations auprès des enseignants-chercheurs. Je rappelle aux directeurs des organismes de recherche que les chercheurs des établissements publics à caractère scientifique et technologique effectuant une mobilité vers l'enseignement supérieur et les chercheurs des établissements publics à caractère industriel et commercial candidats à un poste de professeur associé à temps plein peuvent, dans les mêmes conditions, déposer une demande.

Pour le ministre et par délégation,
La directrice de la recherche



Elisabeth GIACOBINO